



Avant l'intervention du ministre lundi prochain, la DGFIP a tenu une réunion alibi sur les SIP ce 20 octobre

Grâce aux nombreuses informations parvenues des sections, l'Union SNUI-SUD Trésor avait préparé une liste de questions et de revendications sur les conséquences de la mise en place des SIP. Nous nous apprêtons ce lundi à interroger le Directeur général et à exiger un desserrement du calendrier de généralisation.

Mais celui-ci a d'entrée de réunion déclaré qu'elle ne durerait que trois heures ! Comment dans ce cas discuter sérieusement en si peu de temps de tous les problèmes (choix et taille du SIP, charges de travail, accueil du public...) et aborder également la rencontre prévue entre le ministre et les organisations syndicales le 27 octobre ? L'Union SNUI-SUD Trésor a déclaré que le ministre ne pouvait pas dans ce cas parler du SIP, mais qu'il devait répondre notamment aux revendications exposées les 29 et 30 septembre dernier (Voir au verso).

Face à la réaction des organisations syndicales, une nouvelle série de réunions jusqu'en décembre (vie, organisation et taille du service, modalités d'affectation des agents et critères de choix des cadres, accueil...) a été programmée. En fait, même si elle s'en défend, l'administration se rend compte que sa réforme est vraiment très compliquée à mettre en œuvre... Que la simple volonté de rapprocher l'assiette et le recouvrement se heurte aux réalités complexes du terrain.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, de réelles discussions de fond doivent s'engager !

En juin, M. Parini avait pris l'engagement de revoir les syndicats mi-septembre au sujet des projets locaux sur les SIP. Cette réunion était finalement prévue ce 20 octobre, mais les documents préparatoires ne contiennent que la liste des opérations validées pour 2009, une circulaire sur « la caisse » et une vague note de la MRU (Mission Relations Usagers) sur les 1ères préfigurations, ces deux documents ayant déjà circulé dans le réseau.

L'Union SNUI-SUD Trésor a donc réitéré son exigence de desserrement du calendrier de la fusion au vu des grandes difficultés qu'elle génère et des conséquences non traitées sur les autres services.

Nous avons également dénoncé le manque de visibilité et de discussions à travers quelques exemples :

- Le SIP chamboule globalement le CDI (FI, accueil, SIE, CSP), les trésoreries mixtes, les pôles de recouvrement contentieux, l'informatique... mais les sujets seront traités séparément,
- La MRU ne peut pas trancher seule les problèmes soulevés sur le terrain,
- La caisse (unique, conjointe ou commune) fait l'objet d'une circulaire sans qu'aucune discussion n'ait eu lieu avec les organisations syndicales, donc sans que les problèmes soulevés aient été abordés (charge de travail, augmentation de la fréquentation des guichets, population « fragile », arrêté des écritures, activité caisse conjugquée à celle du guichet...),
- Aucune nouvelle de la lettre de mission et des comptes rendus des études ergonomiques promises cet été,
- La date pour un point d'étape sur les difficultés rencontrées lors des préfigurations n'est toujours pas fixée,
- Le nombre d'agents transférés pour le recouvrement n'est toujours pas connu et l'outil de répartition des emplois (tel ORE) est insatisfaisant (l'accueil n'est notamment pas pris en compte dans le calcul de la charge de travail),
- Le bilan du SIE (Indicateurs, plateau, polyvalence) n'est toujours pas fait alors qu'il sert de modèle pour le SIP. L'Union SNUI-SUD Trésor exige toujours une fiche précise sur l'organisation des SIP tenant compte des erreurs du SIE
- Les rapprochements CDI-CDIF ont été gelés mais quand reparle-t-on du secteur foncier ?
- Combien d'agents seront transférés avec le recouvrement de la TP en 2009 ?
- Quel avenir pour le contrôle sur pièces ?
- Quel lien entre les Centres d'Encaissement et les Centres Prélèvement Services ?
- Malgré notre opposition, l'administration persiste à vouloir créer des SIP de 70 agents : serait-ce pour pouvoir attribuer des « gros postes comptables surindiciés » ?

AU VERSO, LES REVENDICATIONS DE L'UNION SNUI-SUD TRÉSOR

En fait, la pression sur les préfigurations et sur le déploiement de 270 SIP dès 2009 n'est liée qu'à la seule volonté du président de la république. L'Union SNUI-SUD Trésor s'est indignée face à l'obstination de l'administration de tenir, voire d'accélérer, son calendrier alors que sur le terrain c'est bien plus compliqué qu'elle ne l'avait prévu. L'Union SNUI-SUD Trésor a exigé du Directeur général qu'il en réfère aux autorités pour qu'elles desserrent leur calendrier politique, afin que les agents ne soient pas encore plus pénalisés qu'ils ne le sont déjà par la fusion.

Pour le Directeur général, c'est je persiste et je réexplique si nécessaire

«C'est plus compliqué que prévu... Il n'y a pas de raisons de ralentir le calendrier mais plutôt de se voir plus sur les modalités... Quand je me rend compte que je me suis mal expliqué, je recommence, donc c'est du temps en plus.»

C'est ainsi que Ph. Parini reconnaît sans l'admettre que le rythme de la fusion se heurte aux réalités du terrain. En énumérant les sujets à débattre dans les futurs groupes de travail (cf. recto), il a néanmoins apporté quelques précisions qui nécessiteront de nouvelles interventions de notre part :

- il n'y aura pas de SIP de plus de 70 agents (contrairement à ce que certains N°1 espéraient),
- il y aura des transferts d'agents pour le recouvrement de la TP, contrairement à l'IS/TS, qui arrivera l'année prochaine seulement dans les SIE coexistant avec un SIP,
- la « polyvalence » est remplacée par la notion de « solidarité » en SIP,
- l'ergonome vient d'être recruté mais puisqu'il n'y a pas de polyvalence, donc pas de plateau, les problèmes d'ergonomie sont moins importants,
- il ne doit pas y avoir de nouvelles concentrations de CDI pour faire des « gros SIP »,
- les critères de choix des responsables de SIP ne seront valables que jusqu'en 2012,
- le nombre d'agents concernés par le transfert du recouvrement des Impôts des particuliers sera bientôt connu,
- il n'y aura pas de contrat de performances triennuel, mais un document stratégique sur les missions, les valeurs et les indicateurs d'une part et les suppressions d'emplois voulues par le ministre d'autre part.

En conclusion, l'Union SNUI-SUD Trésor a dénoncé le manque de temps pour débattre du SIP, sujet aussi lourd et source de tant d'inquiétudes pour les agents. Nous avons également souligné que la récurrence de certaines de nos questions est bien la preuve que les attentes des agents ne sont pas prises en compte. A défaut de plus de contenu, les prochains rendez-vous annoncés pour novembre-décembre sur les SIP manqueront de crédibilité. En attendant, après cette réunion « test » particulièrement décevante, le ministre est attendu de pieds fermes le 27 octobre.

LUNDI 27 OCTOBRE, E. WOERTH DOIT RÉPONDRE CLAIREMENT AUX REVENDICATIONS

Statut

Face au démantèlement des filières de gestion et aux menaces du livre blanc sur le statut des fonctionnaires, l'Union SNUI-SUD Trésor revendique le respect des statuts particuliers à la DGFIP.

Temps de travail

L'Union SNUI-SUD Trésor revendique la semaine de 32 heures en 4 jours, l'abolition des notions de cycles de travail et de pics de charge, la possibilité d'anticiper des récupérations horaires sur du débit, la suppression de la limite de 6 heures de débit à la quinzaine (pour ne garder que le droit à 12 heures par mois) et l'octroi d'autorisations d'absence pour les ponts dits naturels.

L'Union SNUI-SUD Trésor exige la pérennisation des jours comptables et leur extension aux agents de la DGFIP qui n'en bénéficient pas encore.

Régimes indemnitaires

L'Union SNUI-SUD Trésor revendique toujours 700 euros d'IMT (il manque encore 350 euros) et un abondement de l'ACF de 240 euros. Concernant l'harmonisation prévue, l'Union SNUI-SUD Trésor conteste l'exclusion de la NBI (16 points) dans le dispositif annoncé et exige aussi une harmonisation verticale pour réduire le déséquilibre actuel qui lèse les agents C.

L'Union SNUI-SUD Trésor réclame qu'un seuil minimal de 500 euros soit fixé pour tout versement annualisé dans le cadre de l'harmonisation, ce qui permettrait un rattrapage immédiat et en une seule année pour les agents C, en 2 ans pour les B et en 3 pour les A.

Au-delà de ces revendications propres au contexte de la fusion DGI-DGCP, l'Union SNUI-SUD Trésor revendique toujours une forte augmentation du pouvoir d'achat, une amélioration générale des conditions de vie au travail et l'arrêt des suppressions d'emplois.

Paris, le 22 octobre 2008